

Ville sous-préfecture de l'Aisne, 4^{ème} commune du département avec plus de 15 000 habitants (en constante progression), la ville de Château-Thierry est très dynamique et idéalement située à 1h de Paris (50 minutes en train), et 45 mn de Marne la Vallée et de Reims par l'autoroute A4.

Forte d'une activité économique soutenue, liée à la présence d'entreprises nationales, familiales et viticoles, la ville constitue un bassin d'emploi majeur du territoire.

Cité poétique nichée au cœur de la Vallée de la Marne, aux portes de la Champagne et ville natale de Jean de La Fontaine, Château-Thierry bénéficie d'une richesse patrimoniale et environnementale incroyable pour offrir un cadre où il fait bon vivre et travailler.

Directeur(trice) mutualisé(e) du Pôle muséal (H/F)

Catégorie A - Culturelle

Temps de travail hebdomadaire : 37H00 (12 RTT)

Cycle de travail : temps de travail annualisé, selon cycle de travail défini dans le règlement du temps de travail (saison haute et saison basse)

Télétravail : possible à raison d'une journée par semaine.

Lieu d'affectation : Bureaux du pôle muséal (Musée du trésor de l'Hôtel-Dieu)

MISSIONS GENERALES

La Ville de Château-Thierry recrute un(e) directeur (trice) mutualisé du Pôle muséal de la région de Château-Thierry. Vous êtes directeur / directrice du Musée Jean de La Fontaine (Musée de France, Ville de Château-Thierry), du Musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu, de la Maison de Camille et Paul Claudel et du Musée de la mémoire de Belleau 1914-1918 (Communauté d'Agglomération). Le Pôle muséal œuvre à la conservation des collections publiques ainsi qu'à leur valorisation et à leur présentation au public. Vous assurez, le pilotage et la supervision hiérarchique du pôle. La coopération mise en place entre les deux collectivités vous amène à travailler en relation directe avec la direction générale de la Communauté d'agglomération, qui assure la gestion des trois musées dont elle a la charge.

MISSIONS ET ACTIVITES

✓ Pilotage, management et organisation

Au sein d'une équipe de direction composé du directeur du pôle et du directeur adjoint, responsable des collections.

- **Assurer la direction, l'organisation et le management du pôle muséal**, en encadrant les équipes, en définissant les priorités d'action, en coordonnant l'activité des musées, en veillant à la qualité du fonctionnement collectif et à la bonne circulation de l'information.
- **Piloter la gestion administrative, financière et juridique du pôle**, en élaborant et assurant le suivi et la préparation budgétaire, en recherchant des financements externes, et en garantissant la bonne préparation et l'exécution des actes administratifs nécessaires.
- **Conduire le pilotage stratégique de l'activité**, en contribuant à la définition des orientations du pôle muséal, en assurant le reporting auprès de la direction générale et des élus, en produisant les éléments d'aide à la décision.
- **Représenter le pôle muséal** au sein des instances de gouvernance et de coordination des collectivités, auprès des élus, des directions et des services, et participer aux travaux transversaux nécessaires à la conduite des politiques publiques.
- **Assurer le suivi et l'évaluation de l'activité**, à travers la mise en place d'indicateurs de performance et l'analyse des résultats, afin d'accompagner le pilotage et le développement des établissements.

✓ **Élaboration et mise en œuvre des enjeux scientifiques et culturels du pôle**

En lien avec la direction adjointe,

- **Définir, piloter et évaluer la stratégie scientifique et culturelle du pôle muséal**, en assurant la responsabilité scientifique des établissements, en lien avec les partenaires institutionnels, notamment la DRAC, et dans le respect des obligations liées au label Musée de France. À ce titre, structurer les orientations scientifiques et culturelles, en s'appuyant notamment sur le Projet Scientifique et Culturel du Musée Jean de La Fontaine et formaliser les projets des autres musées du pôle.
- **Garantir la politique de gestion, de conservation et d'enrichissement des collections** mise en œuvre par le responsable des collections et en assurant la validation des orientations relatives à l'inventaire, au récolement réglementaire, aux acquisitions, aux restaurations, à la conservation préventive et curative, aux prêts et dépôts, à l'archivage, à la documentation ainsi qu'à la sûreté et à la sécurité des collections.
- **Piloter et coordonner l'activité scientifique du pôle**, en supervisant les contenus scientifiques produits par le responsable des collections (expositions, signalétique, supports de médiation, publications), en développant les relations avec les chercheurs et les réseaux professionnels, et en impulsant ou participant aux programmes de recherche patrimoniale.
- **Encadrer et valoriser la production scientifique et culturelle des établissements**, en coordonnant les actions du responsable des collections et notamment les publications, travaux de recherche, manifestations scientifiques et événements culturels (expositions, vernissages, inaugurations, journées d'étude, colloques, etc.) menés avec les partenaires institutionnels, académiques et associatifs.
- **Assurer une mission d'expertise, de représentation et de veille**, en garantissant la conformité réglementaire des activités scientifiques et patrimoniales, en assurant une veille sur les évolutions des politiques publiques, des pratiques professionnelles et des innovations en matière de conservation, de recherche et de médiation, et en représentant les établissements auprès des partenaires spécialisés.

✓ **Mise en œuvre de la politique d'accueil, de développement des publics et de rayonnement**

En lien avec le responsable des publics notamment,

- **Définir et mettre en œuvre la stratégie de développement et de rayonnement du pôle muséal**, en s'appuyant sur une analyse de l'environnement territorial (culturel, éducatif, touristique et social), afin de renforcer son attractivité, son positionnement et la diversification de ses publics.
- **Développer, structurer et animer les partenariats et réseaux professionnels** avec les acteurs institutionnels, éducatifs, associatifs, culturels et touristiques, représenter les établissements auprès des partenaires et contribuer à leur visibilité
- **Piloter l'offre culturelle, éducative et de médiation**, en coordonnant la programmation des animations et spectacles, en développant les actions d'éducation artistique et culturelle et en veillant à l'accessibilité des musées pour tous les publics, notamment les publics à besoins spécifiques.
- **Concevoir et coordonner la stratégie de communication et de promotion du pôle muséal**, en lien avec les services compétents, afin de renforcer son identité, sa notoriété et sa fréquentation.
- **Contribuer aux projets transversaux** et assurer ponctuellement des missions de représentation, d'accueil et de visite notamment à destination des partenaires, institutionnels et professionnels.

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES

Compétences

- Bonne connaissance du fonctionnement et du cadre réglementaire et déontologique qui régissent l'activité d'un Musée de France et la gestion d'un immeuble protégé au titre des Monuments historiques et des recommandations du Ministère de la Culture
- Connaissance de l'univers territorial appréciée
- Maîtrise du champ d'action de l'attaché de conservation
- Maîtrise des outils informatiques (maîtrise de la base de données Micromusée souhaitée)

Qualifications

- Formation universitaire en histoire ou histoire de l'art
- Lauréat du Concours d'Attaché de conservation du patrimoine très fortement attendu
- Expérience souhaitée en gestion des collections
- Expérience nécessaire en gestion d'établissement culturel
- Permis B requis

Qualités

- Organisation, rigueur et sens des priorités
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Sens de la diplomatie et aptitude à la concertation
- Réactivité et capacité d'adaptation
- Aisance rédactionnelle et orale
- Sens du service public

ENVIRONNEMENT DU POSTE

- Travail régulier les week-ends selon plannings et travail ponctuel en soirée selon manifestations
- Travail en relation continue avec les services culturels et services supports des collectivités
- Déplacements fréquents : établissements du Pôle muséal, partenaires extérieurs, autres sites

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conditions d'exercice

Rémunération statutaire + 13ème mois

Participation aux abonnements de transport : 75%

Primes : IFSE

Avantages : participation santé, prévoyance, COS/CNAS, titres restaurants, mobilité durable

Dépôt de candidature souhaité avant le 1 septembre 2026

Prise de poste : au plus vite

Collectivité handi-engagée, nous croyons en un milieu de travail où équité, inclusion et diversité sont la norme ; toutes nos offres d'emploi sont accessibles aux travailleurs en situation de handicap.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à [**recrutement@ville-chateau-thierry.fr**](mailto:recrutement@ville-chateau-thierry.fr)